



Musikhaus Thomann
Thomann GmbH
Hans-Thomann-Str. 1
96138 Burgebrach
Germany

Très chers clients,

Cet appareil contient un laser à partir de la classe 3R correspondant à la classification selon la norme DIN EN 60825-1:2015.

Étant donné le danger potentiel qu'ils représentent, les lasers et appareils contenant un laser sont classés en catégories spéciales. Veuillez respecter les instructions de la fiche technique et les définitions.

Grâce à la focalisation haute précision du rayon laser, toute l'énergie de la lumière est concentrée sur une surface étroite. L'exposition directe des yeux au rayon peut provoquer des lésions oculaires.

En tant qu'opérateur, vous êtes responsable de la sécurité de toutes les personnes présentes. Imprégnez-vous des prescriptions applicables. L'appareil ne peut être utilisé que par des personnes en pleine possession de leurs facultés physiques, sensorielles et intellectuelles, et disposant des connaissances et de l'expérience requise.

Avant la mise en service, l'exploitant/opérateur doit désigner par écrit un responsable de la sécurité laser et notifier à l'association professionnelle et aux autorités compétentes en matière de protection du travail l'utilisation du dispositif laser. En cas d'utilisation dans un lieu public, il pourrait être exigé que l'ensemble du dispositif laser soit récepté par un organe indépendant avant utilisation.

L'équipe Thomann

Annexe:
Classes laser

Classe	Puissance	Description	Exemple	Prévention
2	≤ 1 mW	Elle regroupe tous les rayons laser dont la bande spectrale est comprise dans la gamme de spectre visible (400 nm-700 nm). Les lasers de cette classe sont sans danger pour l'œil en cas de brève exposition (jusqu'à 0,25 s).	<ul style="list-style-type: none"> Lasers de mesure pour relevés topographiques Niveaux laser Barrières photoélectriques Pointeurs laser 	Les dispositifs laser de classe 2 sont sans danger pour l'œil en cas d'exposition inopinée et brève, soit une exposition d'une durée maximum de 0,25 s ne nuit pas à l'œil. Par conséquent, les dispositifs laser de classe 2 peuvent être utilisés sans mesure de sécurité supplémentaire s'il est garanti que l'œil ne restera pas intentionnellement dans le faisceau pendant plus de 0,25 s ou qu'il ne sera pas nécessaire de regarder de manière répétée le faisceau laser ou le faisceau laser réfléchi.
2M	≤ 1 mW	Niveau de risque similaire à celui des lasers de classe 2 du moment qu'aucun instrument optique, tel qu'une loupe ou une paire de jumelles, n'est utilisé.	<ul style="list-style-type: none"> Laser à motif 	Niveau de risque comparable à celui des dispositifs laser de classe 2 du moment qu'aucun instrument optique réduisant la section du faisceau n'est utilisé avec les dispositifs laser de classe 2M.
3R	de 1 à 5 mW	Le faisceau laser est dangereux pour l'œil.	<ul style="list-style-type: none"> Laser de visée militaire Laser à nivellement 	<p>Il faut désigner un responsable de la sécurité laser !</p> <p>Les dispositifs laser de classe 3R sont potentiellement dangereux pour les yeux tout comme les dispositifs de classe 3B. Les risques de lésions oculaires sont minimisés dans la mesure où la valeur limite de l'émission accessible dans la gamme de longueurs d'ondes visible se limite à 5 mW.</p>
3B	de 5 à 500 mW	L'émission laser accessible est dangereuse pour l'œil et dans certains cas même pour la peau. La vision de réflexions diffuses est normalement sans danger. (Laser de graveurs CD/DVD ; toutefois l'émission laser n'est pas directement accessible)	<ul style="list-style-type: none"> Laser d'animation et discothèque Laser pour applications cosmétiques 	<p>Il faut désigner un responsable de la sécurité laser !</p> <p>La vision directe des lasers de classe 3B est dangereuse. Un faisceau laser peut être visionné à partir d'un réflecteur diffus si les conditions suivantes sont respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> la distance d'observation entre l'écran et la cornée est de 13 cm ; la durée maximale d'observation est de 10 s, le faisceau laser projeté ne présente aucune partie susceptible de pénétrer dans l'œil.
4	> 500 mW	L'émission laser accessible est très dangereuse pour l'œil et dangereuse pour la peau. Même des faisceaux diffus peuvent s'avérer dangereux. Ces rayons constituent des dangers d'incendie ou d'explosion.	<ul style="list-style-type: none"> Soudures au laser et instruments de découpe laser Laser de recherche Laser pour applications médicales Laser d'animation et de discothèque 	<p>Il faut désigner un responsable de la sécurité laser !</p> <p>Les dispositifs laser de classe 4 sont des lasers haute puissance dont la puissance ou l'énergie de sortie dépasse les valeurs limites des émissions accessibles des rayons de classe 3B. Les émissions des dispositifs laser de classe 4 sont tellement intenses qu'elles provoquent presque systématiquement des dommages dans les yeux ou sur la peau. Par ailleurs, lors de l'utilisation d'un rayon laser de classe 4, il faut toujours s'assurer que des mesures de prévention des incendies et des explosions suffisantes ont été prises ; Voir également les §§ 10 et 16 des règles de prévention des accidents "Rayons laser".</p>